



<http://www.udb-bzh.net/>

Communiqué de presse

le 27 novembre 2008

Plaques d'immatriculation et drapeau breton en Loire Atlantique : l'Union démocratique bretonne appelle à la résistance

Quoique qu'on en dise, la réforme des plaques d'immatriculation est une avancée pour les promoteurs des régions, car si le département est maintenu, les logos des régions font leur apparition. L'Union démocratique bretonne salue le travail de ses élus au conseil régional de Bretagne qui ont réussi à obtenir que ce soit le Gwenn-ha-du, le drapeau de la Bretagne, et non le logo du conseil régional, qui soit apposé sur les plaques.



L'interdiction d'associer le drapeau breton à la Loire-Atlantique ne peut être ressentie que comme une injustice par les habitants de ce département. Avec ses cinq bandes noires et ses quatre bandes blanches le Gwenn-ha-du représente en effet, l'ensemble des populations et des territoires bretons. Le Gwenn-ha-du est aussi le drapeau des habitants de la Loire Atlantique et ceux-ci ont le droit de s'en revendiquer.

L'Union démocratique bretonne appelle donc toutes celles et ceux qui, en Loire-Atlantique et ailleurs, se sentent concernés par la réunification administrative de la Bretagne à coller sur leurs nouvelles plaques d'immatriculation un autocollant associant le 44 et le drapeau breton.

**Pour l'Union démocratique bretonne,
La porte-parole Mona Bras**